Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023 **52LO** 

Publié le

ID: 080-200071223-20230412-35\_2023-DE

N°35/2023

# Département de la Somme

# Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes Nièvre et Somme 1, allée des auarante Parc d'Activités des Hauts du Val de Nièvre – BP 30214 80420 FLIXECOURT

Tél.: 03 22 39 40 40

Fax: 03 22 39 40 41

#### **OBJET:**

Participation financière -Transports scolaires piscine

#### Date de convocation:

05 avril 2023

Date de séance :

12 avril 2023

Date d'affichage:

17 avril 2023

Membres en exercice: 55

Membres présents : 41

Membres votants: 43

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures de 13 heures 30 à 18 heures

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle le chiffon rouge - Rue P.ERMENAULT - à FLIXECOURT, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

## Etaient présents:

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, CERNEY, **ALEXANDRE** 

Mrs PINCHON, HERBETTE, MOREL, GACQUER, FOURCROY, VIGNON. DELASSUS, ALEXANDRE, POISSON, DELFOSSE. MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, CARPENTIER, BEC, WALIGORA, FRANCOIS, TIRMARCHE, OLIVIER. DELVILLE. BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, GODIN, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

### Etaient absents, excusés:

Mme CAPRON, LICOUR

Mrs LEITAO, GOURGUECHON, LEULIER, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, HENRY, BOULLET, LEBLANC D. LEBLANC JM.

M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER MME LICOUR donne pouvoir à M DELATTRE

Secrétaire de séance : MME LEBRUN

\*\*\*\*\*\*\*

La séance étant ouverte,

Monsieur le Président propose de verser un forfait de 1750,00 € aux communes assurant le transport scolaire pour se rendre au centre aquatique intercommunal.

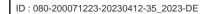
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Approuve le versement de la Communauté Communes Nièvre et Somme envers ses communes membres présentées ci-joint de la somme de 1750,00 € dans le cadre de la prise en charge du transport scolaire pour se rendre au centre aquatique intercommunal à Flixecourt.
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme, Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en février préfecture le 17 avril 2023 et de sa publication le 17 avril 2023.

